



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 04/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/210

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

**Démolition reconstruction des logements de la Résidence
LEO SAIGNAT. Opérations en neuf réalisées par la SA
D'HLM DOMOFRANCE Tausin 2, Rue de Bethmann /
Caserne Faucher 15 bis, Rue Léo Saignat / Canolle Rue Léo
Saignat. Demande de Subvention. Autorisation. Décision.**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le développement d'un pôle d'excellence en neurosciences à vocation internationale sur le site hospitalo-universitaire de Carreire, retenu parmi les lauréats de l'appel à projet national « Plan Campus », impliquait de dégager des emprises foncières afin de répondre aux nouvelles orientations envisagées.

La Résidence Léo Saignat située rue Eugène Jacquet et rue du Dr Hoffmann Martinot, construite en 1959 et propriété de la SA d'HLM DOMOFRANCE, est enclavée dans le site de Carreire et présente un bâti vieillissant qui ne répond pas aux normes actuelles. Il a donc été décidé de démolir ces quatre immeubles représentant un total de 148 logements et de reconstruire en trois opérations situées sur le quartier Saint Augustin 264 logements environ dont 174 logements locatifs sociaux (124 PLUS et 49 PLAI). Ceci conduit donc à la création de 26 nouveaux logements locatifs sociaux supplémentaires.

Le financement des opérations de logements sociaux étant assuré par des aides conjointes de l'Etat et des collectivités selon des règles propres à chacun, la SA d'HLM DOMOFRANCE a sollicité des subventions pour ces trois opérations de reconstruction.

Pour sa part, la Ville de Bordeaux participe à l'équilibre financier de ces projets selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010.

S'agissant de constructions neuves PLUS et PLAI en diffus, le montant de subvention par logement est de 5 000 €.

- Opération Canolle – rue Léo Saignat :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 28 décembre 2011 pour 52 logements collectifs dont 37 PLUS et 15 PLAI. L'opération devant comporter 53 logements, une demande de financement complémentaire interviendra ultérieurement.

Montant de la subvention de la Ville
52 logements x 5 000 € = 260 000 €

- Opération Caserne Faucher – 15bis, rue Léo Saignat

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 8 décembre 2011 pour 56 logements collectifs dont 39 PLUS et 17 PLAI.

Montant de la subvention de la Ville
56 logements x 5 000 € = 280 000 €

- Opération Tausin – 2, rue Bethmann :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 21 décembre 2011 pour 65 logements collectifs dont 48 PLUS et 17 PLAI.

Montant de la subvention de la Ville
65 logements x 5 000 € = 325 000 €

Le montant total des subventions s'élève à 865 000 €.

Le versement des subventions interviendra sur présentation de :

- l'acte notarié d'acquisition du foncier,
- l'état récapitulatif des soumissions des entreprises pour les différents lots,
- le certificat d'achèvement conforme des travaux délivré par la D.D.T.M.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de ces trois opérations à hauteur de 865 000,00 Euros maximum,
- créditer la SA d'HLM DOMOFRANCE sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 – nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON